

1.

Débitrice: **Fabrique de spécialités alimentaires Ischy SA**, Rue du Collège, Les Tuileries, **1422 Grandson**
2.

Délai pour contester l'état de collocation: 23.02.2007 jusqu'au 15.03.2007
3.

Délai pour contester l'inventaire: 23.02.2007 jusqu'au 05.03.2007
4.

Remarques: Fabrication, importation, exportation, représentation et commerce d'articles de spécialités alimentaires. Dans un délai échéant le 5 mars 2007, les créanciers peuvent solliciter la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet de revendications reconnues comme fondées par l'administration de la faillite (art. 47 al. 1 et 49 OAOE). A défaut de procéder dans le délai fixé les décisions de l'office deviendront définitives.

Office des faillites de Grandson
1422 Grandson
(00212697)